

**Agence fédérale de développement
économique pour le Sud de l'Ontario**

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre se terminant le 30 juin 2021

James Meddings
Président

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA
Dirigeante principale des finances

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la
ministre du Développement économique et des Langues
officielles, 2021

Numéro de catalogue: lu94-1F-PDF

ISSN 2368-349X

Rapport financier trimestriel pour le trimestre se terminant le 30 juin 2021

Déclaration décrivant les résultats, les risques et les changements importants dans le fonctionnement, le personnel et les programmes

1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la forme et aux modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Le présent rapport devrait être lu parallèlement au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses de 2021-2022. Le présent rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ni d'un examen.

1.1 Pouvoirs, mandat et responsabilité de base

Le mandat de l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) est de « renforcer la capacité du Sud de l'Ontario en matière d'innovation, de développement économique et de croissance ».

Des détails et des renseignements supplémentaires sur les pouvoirs, le mandat et la responsabilité de base de FedDev Ontario se trouvent dans la [partie II du Budget principal des dépenses](#) et le [Plan ministériel 2021-2022](#) de FedDev Ontario.

1.2 Méthode de présentation

Le présent rapport trimestriel a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les autorisations de dépenser qui ont été accordées à FedDev Ontario par le Parlement et celles utilisées par FedDev Ontario, conformément au Budget principal des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses pour l'exercice financier 2021-2022. Le présent rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut pas dépenser sans l'autorisation du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de mesures législatives, sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

FedDev Ontario utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et présenter ses états financiers annuels qui font partie de son processus de rapport sur le rendement. Néanmoins, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent axées sur les dépenses.

1.3 Structure financière de FedDev Ontario

FedDev Ontario gère ses dépenses en vertu de deux crédits :

- ♦ le crédit 1 – Dépenses nettes de fonctionnement, qui comprend les autorisations de l'Agence liées aux dépenses de personnel, de fonctionnement et d'entretien;
- ♦ le crédit 5 – Subventions et contributions, qui comprend toutes les autorisations liées aux paiements de transfert.

Les dépenses en vertu des autorisations législatives budgétaires, pour lesquelles les paiements sont effectués en vertu d'une loi préalablement approuvée par le Parlement et qui ne font pas partie des projets de loi des crédits annuels, comprennent des postes tels que la part du gouvernement du Canada au titre du régime d'avantages sociaux des employés et les paiements. Au cours de l'exercice 2020-2021, les autorisations et les dépenses législatives ont inclus le financement fourni dans le cadre de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national* en vue du Fonds d'aide et de relance régionale.

2. Faits saillants des résultats du trimestre et du cumul annuel (CA)

La présente section présente les principaux éléments qui ont contribué à l'augmentation ou à la diminution nette des autorisations disponibles pour l'exercice et les dépenses réelles pour le trimestre se terminant le 30 juin 2021.

2.1 Analyse des autorisations (Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement, et Crédit 5 – Subventions et contributions et dépenses législatives)

Le total des autorisations disponibles et des dépenses prévues est passé à 362,8 millions de dollars pour le premier exercice de l'exercice 2021-2022, comparativement à 440,1 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, comme l'illustre le tableau [« Déclaration des autorisations »](#).

FedDev Ontario a reçu un financement de 257,1 millions de dollars par l'intermédiaire du [Budget principal des dépenses 2021-2022](#), et 105,7 millions de dollars additionnels du [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

La diminution nette de 77,3 millions de dollars par rapport au dernier exercice est liée aux éléments suivants :

- ♦ une augmentation de 8,3 millions de dollars pour le crédit 1 (autorisations des dépenses de fonctionnement);
- ♦ une augmentation de 59,3 millions de dollars du crédit 5 (autorisations de subventions et de contributions);
- ♦ une diminution de 144,9 millions de dollars des dépenses législatives.

Crédit 1 – Autorisations des dépenses de fonctionnement

Le total des autorisations actuellement disponibles pour les dépenses de fonctionnement au titre du crédit 1 pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2022 s'élève à 34,1 millions de dollars, comparativement à 25,8 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, ce qui correspond à une augmentation nette de 8,3 millions de dollars. Cette augmentation nette est attribuable à ce que FedDev Ontario a reçu ses crédits complets au cours de ce trimestre par rapport à 2020-2021 (75 des autorisations de l'Agence étaient disponibles en vue d'être dépensées à ce moment-ci l'année dernière) ainsi qu'aux autorisations fournies en 2021-2022 pour des programmes temporaires.

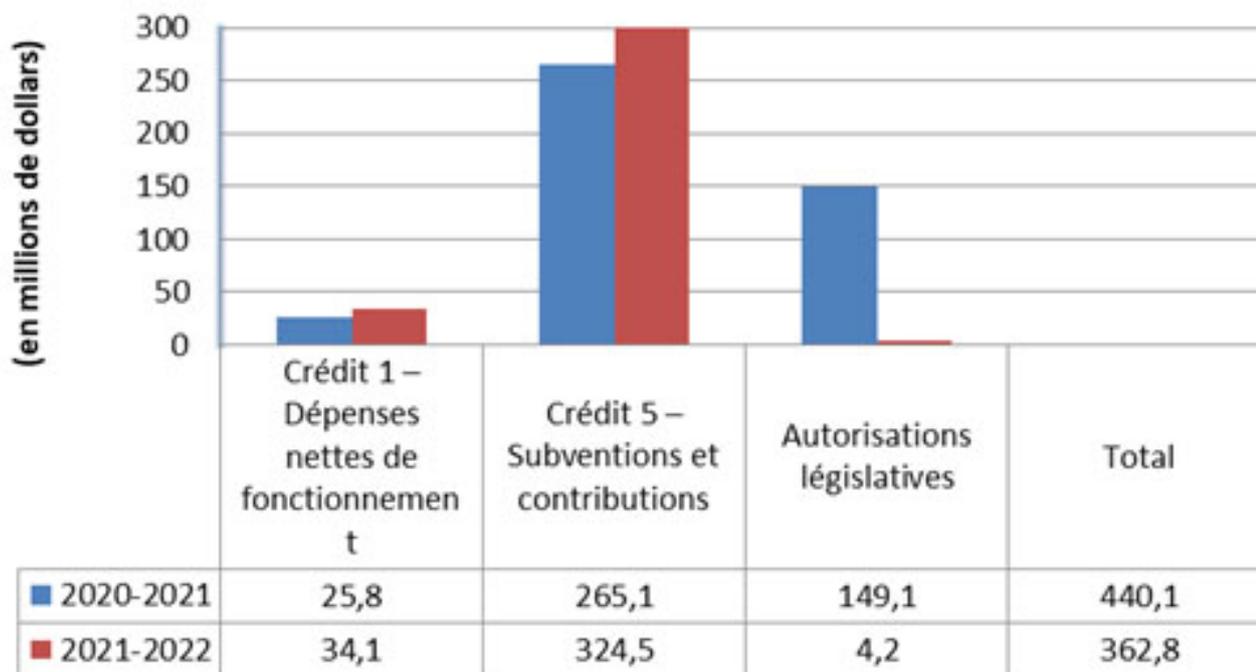
Crédit 5 – Subventions et contributions

Les autorisations pour les subventions et contributions totales du crédit 5 disponibles pour l'exercice 2021-2022 s'élèvent à 324,5 millions de dollars, comparativement à 265,1 millions de dollars pour l'exercice 2020-2021, soit une augmentation nette de 59,4 millions de dollars. Dans le cadre du Budget principal des dépenses de 2021-2022, le gouvernement a approuvé des autorisations de 222,1 millions de dollars pour le crédit 5, avec 102,4 millions de dollars additionnels pour le prolongement du FARR et un report pour l'Initiative de transport aérien régional approuvés dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A).

Autorisations législatives

Le total des autorisations législatives accordées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 s'élève à 4,2 millions de dollars, comparativement à 149,1 millions de dollars en 2020-2021, soit une diminution nette de 144,9 millions de dollars. Cette diminution des autorisations accordées est un résultat direct de la *Loi sur les paiements relatifs aux événements de santé publique d'intérêt national*, qui a expiré le 31 décembre 2020, laquelle autorisait les paiements aux bénéficiaires en 2020-2021 dans le cadre du programme FARR.

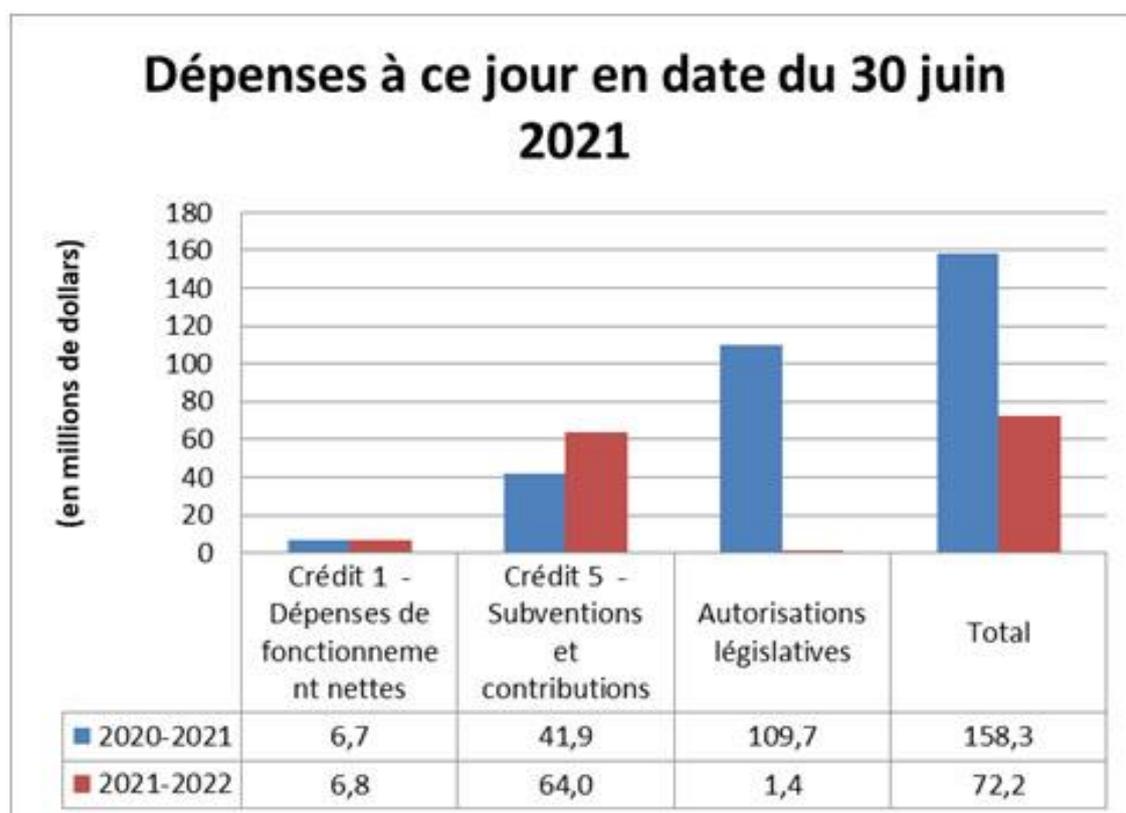
Autorisations budgétaires disponibles



2.2 Analyse des dépenses

Au 30 juin 2021, les dépenses cumulées et du premier trimestre s'élevaient à 72,2 millions de dollars, soit une diminution de 86,1 millions de dollars, contre 158,3 millions de dollars au 30 juin 2020. La diminution des dépenses est principalement attribuable aux paiements de transfert livrés en 2020-2021 appuyant le Fonds d'aide et de relance régionale dans le cadre de l'autorisation législative de la *Loi sur les paiements pour les événements de santé publique de portée nationale*.

Dépenses à ce jour en date du 30 juin 2021



Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Au premier trimestre, les dépenses de personnel ont augmenté de 0,7 million de dollars (10 pour cent) par rapport à la même période au cours de l'exercice financier précédent. L'augmentation des dépenses est conforme à la capacité requise pour appuyer les programmes d'aide et de relance liés à la COVID-19.

Les dépenses au titre des autres articles courants de fonctionnement n'ont pas connu de fluctuations importantes.

Les dépenses en paiements de transfert par l'intermédiaire des autorisations votées se sont élevées à 64 millions de dollars au cours du premier trimestre de 2021-2022, contre 41,9 millions de dollars au cours du même trimestre de 2020-2021. L'augmentation des dépenses trimestrielles est attribuable à la prolongation du Fonds d'aide et de relance régionale, qui a accédé au financement voté dans le cadre du Budget supplémentaire des dépenses (A) cette année.

Autorisations législatives

Les dépenses effectuées par le biais des autorisations législatives se sont élevées à 1,4 millions de dollars au premier trimestre 2021-2022, contre 109,7 million de dollars au même trimestre 2020-2021. Cette diminution des dépenses est attribuée aux paiements accrus des années antérieures liés à la Loi sur les paiements pour les événements de santé publique de portée nationale qui a expiré le 31 décembre 2020. Les dépenses de l'année courante sont revenues aux niveaux normaux représentant les dépenses législatives consacrées au régime d'avantages sociaux des employés.

(Pour de plus amples renseignements sur les dépenses, voir le [tableau Dépenses ministérielles budgétaires](#) par article courant en annexe.)

3. Risques et incertitudes

L'année 2021-2022 a apporté une quantité sans précédent de nouveaux programmes et d'autorisations pour aider à reconstruire les économies régionales, y compris dans le Sud de l'Ontario, et soutenir la relance après la pandémie de COVID-19. La capacité de dépenser les autorisations cette année sera influencée par la capacité des bénéficiaires à lancer des projets et à dépenser les fonds, ainsi que par l'incertitude entourant la trajectoire de la pandémie de COVID-19 dans les mois à venir.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le budget de 2021 a annoncé une série de nouveaux programmes qui seront mis en œuvre par les agences de développement régional à travers le Canada afin de soutenir la relance économique après la COVID-19. Les nouveaux programmes lancés à l'été 2021 comprennent le Fonds pour l'emploi et la croissance, le Fonds d'aide au tourisme, le Fonds canadien de revitalisation des communautés, l'Initiative de relance régionale de l'aérospatiale, un financement ciblé pour les grands festivals et événements et un complément au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires. En 2021-2022, 270 millions de dollars sont alloués aux autorisations de FedDev Ontario pour la mise en œuvre de ces nouvelles initiatives annoncées dans le budget de 2021.

Approbation par les hauts fonctionnaires

Chris Padfield,
Président (p. i.)
Ottawa (Canada)

Lisa St-Amour, MBA, CPA, CMA Dirigeante
principale des finances

Déclaration des autorisations (non vérifiée) ¹

(en milliers de dollars)

	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2021	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Total disponible pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2020	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement nettes	34 149	6 808	6 808	25 828	6 679	6 679
Crédit 5 – Subventions et contributions	324 458	63 968	63 968	265 138	41 931	41 931
Autorisations budgétaires législatives <input type="checkbox"/>	4 236 <input type="checkbox"/>	1 446	1 446	149 138	109 655	109 655
Total des autorisations	362 843	72 222	72 222	440 104	158 265	158 265

¹ Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.

² Comprend les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (non vérifié) 1

(en milliers de dollars)

Dépenses	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 ²	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2021	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre	Dépenses ajustées prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars	Utilisé au cours du trimestre terminé le 30 juin 2020	Utilisé depuis le début de l'exercice à la fin du trimestre
Personnel ²	31 397	7 665	7 665	19 843	6 945	6 945
Transports et communications	469	3	3	882	10	10
Information	587	20	20	393	31	31
Services professionnels et spéciaux	5 050	525	525	4 483	484	484
Locations	210	15	15	133	27	27
Services de réparation et d'entretien	37	-	-	45	-	-
Services publics, fournitures et approvisionnements	105	-	-	89	4	4
Acquisition de terrains, de bâtiments et travaux	-	-	-	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	519	5	5	303	77	77
Paiements de transfert	324 458	63 968	63 968	413 917	150 690	150 690
Autres subventions et paiements	11	21	21	15	(3)	(3)

Dépenses budgétaires totales	362 843	72 222	72 222	440 104	158 265	158 265
---	----------------	---------------	---------------	----------------	----------------	----------------

-
- 1 Les chiffres ont été arrondis pour rapprocher les tableaux.
 - 2 Comprend les dépenses au titre du Régime d'avantages sociaux des employés (RASE).
-